

Bourse d'Etudes "Jim Hurlock – White & Case" des Juristes d'Affaires

Depuis 1995

White & Case a créé la Bourse d'Etudes "Jim Hurlock – White & Case" des Juristes d'Affaires en 1995 pour soutenir les étudiants en droit des affaires qui souhaitent compléter leur formation par un troisième cycle d'études juridiques à l'étranger.

A travers cette Bourse, White & Case souhaite favoriser l'excellence tout en cultivant les valeurs de solidarité et d'entraide qui lui sont chères.

La vocation de la Bourse White & Case est ainsi de donner la possibilité à certains étudiants de bénéficier d'une aide financière pour poursuivre leurs études à l'étranger.

Dotation de la Bourse

Le montant global de la Bourse est de **60 000 €** et sera réparti par le jury entre les trois lauréats selon leurs besoins.

Contact

Jean-François Le Corre
Avocat
White & Case
19, Place Vendôme
75001 Paris

Tel : +33 1 55 04 15 15

Email : jflecorre@whitecase.com

www.whitecase.com/careers/locations/france/scholarship

Conditions de participation

La Bourse White & Case s'adresse à des étudiants qui suivent des études de droit en France :

- titulaires au minimum d'un Master 1 en droit ou titulaires d'un double cursus droit / école de commerce ou Sciences Po
- désirant poursuivre des études dans une université étrangère en 2020 – 2021
- se destinant à une carrière de juriste d'affaires
- ayant les connaissances linguistiques nécessaires
- ayant un projet d'études structuré
- ne disposant pas de ressources personnelles suffisantes pour assumer le coût des études dans l'université étrangère de leur choix

Modalités et délais de candidature

Le dossier de candidature peut être [téléchargé ici](#).

Les candidats devront s'assurer que leur dossier complet est reçu par Jean-François Le Corre, **le 21 avril 2020 au plus tard**.

Une candidature reçue après cette date ne pourra pas être retenue.

Le dossier devra comprendre :

- un budget pour les études envisagées (comprenant un plan de financement tenant compte de l'ensemble des sources de financement du candidat, y compris des ressources familiales)
- une copie de la lettre d'admission à l'université étrangère ou, à défaut, tout document matérialisant la demande d'admission
- un autoportrait (une page)
- un curriculum vitae (une page)
- une lettre de recommandation (en français ou en anglais)
- une présentation motivée du projet d'études à l'étranger (une page)

Une photocopie des diplômes pourra être demandée aux candidats pré-sélectionnés en prévision de l'entretien avec le jury.

Méthode de sélection

1) Présélection des dossiers en deux étapes

Les dossiers seront examinés au cours des mois d'avril et mai par un comité qui, après étude des dossiers puis entretien individuel, sélectionnera huit à dix candidats pour un entretien avec le jury.

2) Grand Oral avec le jury et Remise des Prix

Le jury, composé de personnalités du monde du droit et du monde économique, se réunira le 3 juin 2020 pour entendre les candidats présélectionnés et désigner les lauréats.

Critères de sélection

Le jury considérera notamment la cohérence du projet, les résultats universitaires et les qualités des candidats au regard des exigences d'une carrière dans le droit des affaires, ainsi que leurs besoins de financement.

Dans le cas où l'un des lauréats de la Bourse n'aurait pas reçu son admission à l'université de son choix au plus tard le jour de la remise de la Bourse, cette dernière sera attribuée au candidat suivant sur la liste.

A propos de White & Case Paris

White & Case LLP est un cabinet d'avocats global présent dans 30 pays à travers 44 bureaux. Le bureau de Paris intervient en droit des affaires tant dans le domaine du conseil que du contentieux. Son activité couvre notamment les fusions-acquisitions/private equity, les marchés de capitaux, le droit bancaire et financier (financement d'acquisitions, financement de projets, financement d'actifs), les partenariats public-privé, le droit de la concurrence, le droit immobilier, la fiscalité, le droit social, les restructurations, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information, l'arbitrage international, le contentieux commercial et le droit pénal & réglementaire. Le cabinet intervient dans des opérations industrielles et financières d'envergure, en France et à l'international."